L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

Le, 12/06/2025 à 18 heures

SARL : ABORNO INFORMATIQUE

SIEGE SOCIAL : 225 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS

CAPITAL : 1 000 Euros

R.C.S : PARIS 898 125 976

Les associés sont réunis sur la convocation de la gérance,
Tous les associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales Émises par la Société.
L'assemblée est déclarée régulièrement constituer et peut valablement délibérer
Les associés présents ou représentés possèdent ainsi 100 parts.
L'assemblée est présidée par BEPARE Sayem Miah gérant non associé
Le président

Rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-DEMISSION DE GERANT

- NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

- CESSION DE PARTS

- **Nom commercial**

-MISE A JOUR DES STATUTS

1er RESOLUTION

M. BEPARE Sayem Miah, présente sa démission en qualité de gérant pour des raison personnelles, l'ensemble des associés prennent acte de sa décision et remercient pour le service rendu à la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2ème RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer comme nouveau gérant M. CHOWDHURY Adnan Ahmed, né le 10/02/1991 à ROFIPUR SYLHET (Bangladesh), de nationalité Bangladesh, demeurant au 30 rue des Cheminots 75018 PARIS. **M. CHOWDHURY** accepte cette nomination et déclare n'avoir aucune interdiction pour exécrer cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3ème Résolution cession de parts

CEDANTS

M. HOSSAIN Awlad, cède ses 50 parts sociales

Mme AFFROJ Sanjida, cède ses 50 parts sociales

CESSIONNAIRE

M. CHOWDHURY Adnan Ahmed, possède 100 parts sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4ème résolution nom commercial

La collectivité des associés décide un nom commercial MOBILE PLANET

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5ème résolution mise à jour des statuts

Les collectivités des associés autorisent les modifications des statuts compte des changements et mise à jour des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président Déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture Par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

M. CHOWDHURY Adnan Ahmed (nouveau gérant Associé)

M. BEPARE Sayem Miah (gérant sortant)

M. HUSSAIN Awlad (associée sortant) AWLAD HOSSAIN

MME AFROJ Sanjida (associée sortante) SANJIDA AFROJ

Fait en six exemplaires dont un sera déposés au **Tribunal de Commerce de** **PARIS**